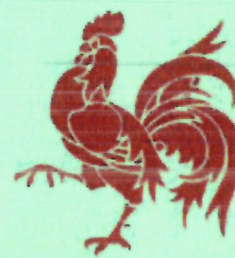


VILLE DE  
CHIÈVRES



Wallonie

Commune de 7950 CHIEVRES

**URBANISME**

**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **Mr et Mme AUTEM-COMIAN**, domiciliés à 7951 CHIEVRES (Tongre-Notre-Dame), Drève de Beaumont, 22A.

Le terrain concerné est situé à **7951 CHIEVRES (Tongre-Notre-Dame), Drève de Beaumont, 22A**, et est cadastré 6<sup>ème</sup> division section A n°143E.

La demande concerne **la pose d'une clôture de palissades de béton.**

Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article D.VIII.6 du CoDT car il s'écarte des prescriptions urbanistiques du lotissement n°F0316/51014/LAP2/2005.1 du 18/05/2005 (lot n°2) pour les motifs suivants :

- X. clôtures

La clôture est prévue dans la zone de recul avant le long de la limité latérale droite.

La clôture sera composée de palissades de béton ;

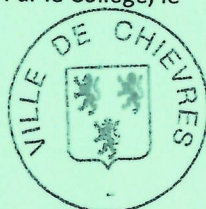
Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 8h00 à 16h00 **SUR RENDEZ-VOUS** à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **08/09/2021 au 23/09/2021** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

Pr La Directrice Générale,  
L'agent Délégué,

Mme I. JENNART

Par le Collège, le



21/09/2021  
Le Bourgmestre,

M. C. DEMAREZ

